



## Travaux non demandés effectués sur véhicule automobile

-----  
Par sylvain

b]Bonjour ,

j'ai laissé mon véhicule chez un garagiste ( enseigne MOTRIO ) pour qu'il fasse une simple vidange banale .

Lorsque j'ai repris ma voiture,il m'a présenté une facture de 1150,00 euros représentant des travaux non demandés ..remplacement de bougies , etc ....

Que dois je faire ?

merci